

TARIFS POUR LA SAISON 2014/2015

LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	38,21 €
Comité interrégional ou régional	11,49 €
Comité départemental	3,01 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	24,18 €
Comité interrégional ou régional	5,84 €
Comité départemental	2,74 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	10,74 €
Comité interrégional ou régional	2,43 €
Comité départemental	1,14 €
PACK DÉCOUVERTE - PASS RANDO ⁽²⁾	3,00€
LICENCE PASSAGER ⁽¹⁾	40,21 €
ABONNEMENTS À SUBAQUA	
Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros)	49,00 €
Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros)	26,00 €
Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence - 6 numéros)	34,00 €
Abonnement à SUBAQUA (étranger et Outre-Mer - 6 numéros)	52,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	
Loisir 1	19,50 €
Loisir 2	30,50 €
Loisir 3	53,00 €
Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	11,50 €
GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Loisir 1 Top	38,00 €
Loisir 2 Top	49,00 €
Loisir 3 Top	81,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ	
Pro basic	43,00 €
Pro 1	147,00 €
Pro 2	267,00 €
Pro 3	382,00 €
GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Pro basic Top	62,00 €
Pro 1 Top	166,00 €
Pro 2 Top	286,00 €
Pro 3 Top	409,00 €
DROIT ANNUEL D’AFFILIATION 2014/2015 POUR LES CLUBS	60,00 €
DROIT ANNUEL D’AGREMENT 2014/2015 POUR LES SCA ET SCIA	72,00 €
TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT	12,00 €
Brevets de plongeurs et de moniteurs	
Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	
Ristourne au Comité Interrégional ou Régional	1,00 €
Ristourne au Comité Départemental	0,50 €
REEDITION D’UNE CARTE LICENCE	12,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique - (2) Les titulaires d'un pack découverte ou d'un pass rando bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.